



Monsieur le Maire, Lionel BENHAROUS  
96, rue de Paris  
93260 les Lilas

Les Lilas, le mardi 27 janvier 2026

*Objet : Préavis de grève du 1er février au 28 février 2026*

**Monsieur le Maire,**

Dans le cadre des journées d'actions de la fonction publique nous relayons le préavis de grève départemental qui couvre la période du 1<sup>er</sup> février au 28 février 2026, de 0 à 24h, applicable aux agents territoriaux de la ville des Lilas et du CCAS.

Ces journées permettront de porter les revendications suivantes, sur le plan national :

- Une revalorisation immédiate et significative du point d'indice pour l'ensemble des agent·es territoriaux, en portant sa valeur à 6 € ;
- Des moyens humains à la hauteur d'un service public de qualité, par des créations de Poste et la titularisation des agent.es contractuel.les ;
- Le rejet de toutes formes d'individualisation des traitements et des carrières «au Mérite » pour la promotion d'une Fonction publique territoriale de carrière sous statut ;
- L'arrêt des dégradations des conditions de travail ;
- L'arrêt de toutes formes de répressions syndicales ;
- La défense d'un service public de proximité et de qualité ;
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- Le maintien, l'amélioration, le renforcement de l'ensemble de nos services publics ;
- L'abrogation du jour de carence et l'abandon des tentatives d'imposer trois jours de carence aux fonctionnaires et agent.es publics ;
- Le rétablissement à 100 % de la rémunération versée lorsque les agent.es sont en Congés maladie ordinaire ;
- Le rétablissement du 1% pour le CNFPT, première étape vers le 3% ;
- La suspension des licenciements pour inaptitude physique et déclassements Injustifiés ;
- Le déblocage des avancements de grade et promotions internes pour tous les agent.es Dès qu'ils remplissent les conditions ;
- La suspension des licenciements pour inaptitude physique et déclassements injustifiés ;

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.  
Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses.

Pour le bureau,  
Éric Karges

*KARGES*